

# DIRECTIVES DE COMPÉTITION

## 2<sup>e</sup> Coupe Québec GR

31 janvier au 2 février 2025

### GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4  
514-252-3043 / [www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)  
Personne contact : Josée-Anne Adam  
[jaadam@gymqc.ca](mailto:jaadam@gymqc.ca)



### COMITÉ ORGANISATEUR

#### RYTHMIK QUÉBEC

Directrice de la compétition : Véronique Bouffard  
Courriel : [info@rythmikquebec.qc.ca](mailto:info@rythmikquebec.qc.ca)  
Site web : [www.rythmikquebec.com](http://www.rythmikquebec.com)



### LIEU

#### CENTRE ÉTIENNE-DESMARTEAU

3430 rue de Bellechasse, Montréal, QC, H1X 3C8  
• [Lien Google Map](#)

### SERVICES AUX ATHLÈTES ET SPECTATEURS

#### HÉBERGEMENT

*Les participants sont responsables de leur propre réservation.*

#### **Hôtel Universel Montréal**

5000 Rue Sherbrooke Est  
Montréal, QC, H1V 1V1  
514-253-3365 / [Site web](#)

#### SERVICE MÉDICAL

Aucun service médical n'est offert sur le plateau de compétition.

#### FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

À venir!

#### AUTRES INFORMATIONS

Stationnement disponible en face du Centre Étienne-Desmarteau. Prendre un ticket à l'entrée du stationnement et faire valider le ticket à l'entrée du centre dans les 15 minutes afin qu'il soit gratuit.

## HORAIRE ET INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription et de paiement : 27 décembre 2024**
- **Date de publication de l'horaire : 10 janvier 2025**
- **Date limite dépôt des musiques et scripts : 10 janvier 2025**
- **Frais d'inscription par athlète :**

<b>Individuel</b>	<b>GR</b> (R2 à R4 ABC, R Ouvert ABC) – <i>Participation à confirmer</i>	<b>63,25 \$</b>
	<b>GR</b> (Défi A-B et N1 B)	<b>52,00 \$</b>
	<b>GR</b> (N2 ABC, N3 ABC, N4 AB)	<b>143,00 \$</b>
	<b>GR</b> (N4 C, N5 ABC, N6 ABC, Nov, Pré-JR, JR, SR)	<b>152,25 \$</b>
<b>Groupe</b>	<b>GR</b> (Régional) – <i>Participation à confirmer</i>	<b>47,25 \$</b>
	<b>GR</b> (Provincial et National)	<b>47,25 \$</b>
<b>Entraîneur</b>		<b>00,00 \$</b>

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1<sup>e</sup> jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1<sup>e</sup> jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

### MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

#### 1. Inscription :

- Défi AB :** Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
  - Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
  - Choisissez l'événement, le district et le club.
  - Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
  - Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
  - Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca)).
  - Cliquez sur "envoyer inscription".
  - Lire la procédure et condition.
  - Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
  - Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
  - Envoyez le fichier Excel à GYMQC ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)) ainsi qu'au comité organisateur ([info@rythmikquebec.qc.ca](mailto:info@rythmikquebec.qc.ca)).
- R2 et plus :** Tous les clubs devront s'inscrire via [KSIS](https://www.ksis.com).
- Après la date limite d'inscription, vous devrez écrire à [inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca) si vous souhaitez ajouter des inscriptions supplémentaires ou effectuer des modifications aux inscriptions.

#### 2. Paiement :

- Le paiement des inscriptions devra se faire :
  - Par chèque : Libellé au nom de « Rythmik Québec » et doit être retourné à l'adresse suivante: 3430 rue de Bellechasse, Montréal, QC, H1X 3C8.
  - Par virement bancaire : Transit = 30261 Institution = 815 Folio = 087746
  - Par virement électronique :
    - Courriel : [comptable@rythmikquebec.qc.ca](mailto:comptable@rythmikquebec.qc.ca)
    - Mot de passe : gym

- Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
- Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

## ANNULATION

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur ([info@rythmikquebec.qc.ca](mailto:info@rythmikquebec.qc.ca)) et à Gymnastique Québec ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début de la 1<sup>e</sup> journée de compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
  - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
  - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
  - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.
- Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

## SERVICE AUX ENTRAÎNEURS ET OFFICIELS

### ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition.

### OFFICIELS

Repas : Offert sur le site de compétition.

Hébergement : ***Hôtel Universel Montréal***  
5000 Rue Sherbrooke Est  
Montréal, QC, H1V 1V1